



CONSEIL COMMUNAL
FOUNEX

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

du 16 décembre 2013

Présents :	43 membres
Excusés :	6 membres
Absents :	1 membre
Rédactrice du procès-verbal	Sandra Thuner

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Assermentation
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2013
4. Communications de la Municipalité
5. Communications du Bureau
6. Communications des Associations intercommunales
7. Préavis municipal N° 33/2011-2016 concernant la prise en charge par la commune de Founex de sa part des frais liés à l'utilisation du Complexe Piscine/Patinoire
8. Préavis municipal N° 34/2011-2016 concernant le budget 2014
9. Préavis municipal N° 35/2011-2016 concernant une demande de crédit de CHF 62'000.00 en vue du remplacement de l'éclairage public au chemin de la Marjolaine
10. Préavis municipal N° 36/2011-2016 concernant une demande de crédit d'étude de CHF 170'000.00, en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-Bois) au centre du village de Founex
11. Propositions individuelles et divers

Après les souhaits de bienvenue à la 13^{ème} séance de la législature 2011-2016, la Présidente du Conseil communal, Mme Christa von Wattenwyl salue Mesdames Niederer et Luquiens ainsi que Monsieur Alain Pirat, notre invité spécial mandataire d'ARSCO, qui nous présentera le projet Piscine/Patinoire. Elle souhaite une cordiale bienvenue au nouveau chef de service de notre commune, Monsieur Adrien Vallotton et débute la séance par la lecture de l'ordre du jour.

1) APPEL

Nous sommes 38 conseillers présents. Mme von Wattenwyl lit la lettre de démission de M. Mirabaud.

2) ASSERMENTATION

Monsieur René Kuratle est assermenté.

Monsieur Rusca arrive

3) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2013

Le procès-verbal ne faisant l'objet d'aucune rectification, il est approuvé à la majorité.

Messieurs Galletet et Stern arrivent

4) COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

M. François Debluë, Syndic

Chef de service

M. Adrien Vallotton a pris ses fonctions de chef de service dans notre commune.

Assistants sécurité publique

Messieurs Bonjour et Vontobel sont maintenant en fonction. Ils vont s'occuper de divers travaux dans la commune et patrouilleront régulièrement dans les quartiers.

Chaîne du bonheur

La commune a fait un don de CHF 10'000. — à la chaîne du bonheur.

Règlement des constructions dans la zone villa

L'intention était de revoir le règlement de construction de la zone villa. Un dossier a été présenté pour une augmentation de coefficient de construction dans cette zone. Ce dossier a été envoyé au SDT qui nous l'a retourné en nous faisant la remarque que le fait d'augmenter le CUS en zone villa aggraverait encore la situation du grand potentiel pour de nouvelles constructions à Founex. C'est donc une fin de non recevoir.

Le Syndic termine en souhaitant de belles fêtes de fin d'année à tous.

M. Jean-Pierre Debluë, Municipal

Travaux à la Grand'Rue

Les travaux pour les arrêts de bus sont finis et le décompte final concernant le coût de ces travaux est terminé. Le montant total est en dessous du montant budgété.

Travaux à la Grand'Rue au niveau de l'Auberge

Ces travaux ne sont pas entièrement finis. Le cheminement piétons entre la Grand'Rue et l'école se fera une fois le chantier de la Grand'Rue 38 terminé, afin d'éviter d'exposer les enfants aux travaux en cours. Il en est de même pour le trottoir à cet endroit.

Le radar mobile

Ce radar a été installé à ce jour et fonctionnera en continu dans la commune ce qui nous permettra de faire des statistiques de fréquentation et de vitesse.

L'étude de mobilité

Cette étude arrive à bout touchant et une présentation en sera faite au mois de mars ou avril. Le projet proposera des mesures à prendre pour régler les problèmes de trafic et de vitesse dans la commune.

M. Vaucher arrive

5) COMMUNICATIONS DU BUREAU

Envoi des documents par voie électronique

Les formulaires d'inscription sont toujours disponibles et les personnes intéressées sont priées de s'inscrire.

Les décomptes des commissions

Les décomptes des vacances des diverses commissions doivent être remis avant Noël à la secrétaire du Conseil.

Commission de recours en matière d'impôt et de taxes communales

Un nouveau suppléant est recherché pour cette commission suite à la démission de M. Mirabaud.

Prochaines séances

Conseil communal 27 janvier 2014 20h15

17 février 2014 20h15 **NOUVELLE DATE**

Votations 9 février 2014

Cadeau de Noël

Un livre en forme de photoreportage fait par M. Roland Meige de Tannay est gracieusement offert à tous les conseillers de la part de la Municipalité. Il a été réalisé autour d'un des projets d'ASEM, association fondée en 1991 par Barbara Hofmann, une suisse, qui travaille en faveur d'enfants et de jeunes défavorisés au Mozambique. Dans la région lémanique, l'ASEM est soutenue par l'association ETSMOZ pour des projets ponctuels, dont l'école maternelle de Vilankulo. C'est une petite élève de cette école qui est au centre du livre, école financée par les parents d'élèves de Terre Sainte en 2007.

6) COMMUNICATIONS DES ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

M. Denis Lehoux lit le rapport concernant les SITSE. (voir annexe)

Mme Sylvette Blatter lit le rapport concernant l'AJET. (voir annexe)

7) PREAVIS MUNICIPAL N° 33/2011-2016 CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DE FOUNEX DE SA PART DES FRAIS LIÉS À L'UTILISATION DU COMPLEXE PISCINE/PATINOIRE

Mme Evelyne Pfister introduit ce préavis et cède la parole à M. Pirat qui présente le projet à l'aide d'une présentation Powerpoint. Il termine en signalant que 6 communes ont déjà accepté cette prise en charge par un vote positif au sein de leurs conseils communaux.

M. Righetti arrive (43 membres présents)

Mme Pfister termine en lisant les conclusions du préavis.

Mme Farine lit les conclusions de la commission ad hoc et Mme Rijke celles de la commission des finances.

Discussion

M. Perregaux trouve ce projet surdimensionné pour notre région dans laquelle un nombre élevé de piscines publiques et un lac à proximité dans un bel environnement sont à disposition de la population. Il juge que ce projet est un luxe qui n'est pas nécessaire.

Mme Mikton s'interroge sur les places de parking prévues dans ce projet.

Mme Pfister répond que le parking actuel reste et qu'un grand nombre de places est disponible sous les Rojalets. Dans ce projet, l'aspect de la mobilité a été pris en compte. Elle ajoute qu'à ce jour, un manque de piscines se fait ressentir car nos écoliers ne peuvent pas avoir l'heure de natation préconisée par les autorités. Pour le moment, Genève nous accueille pour que nos élèves puissent apprendre à nager afin de prévenir les accidents de noyade mais le Canton a dénoncé le contrat que nous avons avec lui car Genève ne peut même plus accueillir ses propres élèves.

M. Perregaux argumente qu'une piscine couverte n'est pas intéressante en été.

Mme Pfister répond que la demande pour une piscine couverte utilisable par tous les temps est forte. Il y a aussi de nombreuses sollicitations émanant des clubs sportifs pour la location d'une telle infrastructure tout au long de l'année.

Décision

La parole n'étant plus demandée, il est procédé au vote à mains levées.

Le préavis N° 33 est accepté à la majorité. (Abstention : 0 Non : 1)

8) PREAVIS MUNICIPAL N° 34/2011-2016 CONCERNANT LE BUDGET 2014

Mme Barchha présente ce préavis. Elle attire l'attention des conseillers sur le rapport très détaillé et pertinent élaboré par les membres de la commission des finances et signale que le budget 2014 a été fait d'une façon prudente : les recettes ont été estimées avec réserve, en se rappelant que le taux d'imposition a été baissé. C'est pour cette raison-là que les recettes fiscales sont plus basses que dans les budgets précédents. Néanmoins, les recettes totales augmenteront, en partie grâce aux produits de nos nouveaux bâtiments.

Mme Barchha termine en lisant les conclusions de ce préavis.

M. Kilchherr lit les conclusions du rapport de la commission des finances.

Discussion

M. Berrocal souhaite savoir pourquoi le poste concernant l'étude sur la zone artisanale ne figure pas dans le plan d'investissements.

M. F. Debluë répond qu'à ce jour il est impossible de chiffrer ce projet qui est encore très vague et sans forme réelle. Les frais d'étude engagés sont notés dans l'annexe VI « Etude zone d'activités ».

Décision

La parole n'étant plus demandée, il est procédé au vote à mains levées.

Le préavis N° 34 concernant le budget est accepté à l'unanimité.

9) PREAVIS MUNICIPAL N° 35/2011-2016 CONCERNANT UNE DEMANDE DE CREDIT DE CHF 62'000.00 EN VUE DU REMPLACEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AU CHEMIN DE LA MARJOLAINE

M. J.-P. Debluë signale une erreur dans le préavis. Ce projet prévoit non pas 9 mats mais 12 ce qui implique une légère augmentation du coût concernant le poste « Divers et imprévu » pour un montant maximum de CHF 4'000. — M. J.-P. Debluë termine par la lecture des conclusions du préavis.

Mme Briffod lit les conclusions du rapport de la commission des finances.

Discussion

Mme Walsh insiste sur le besoin réel de ces installations. Ce chemin est aujourd'hui morbide et effrayant.

M. Perregaux souhaite savoir si les lampadaires prévus sont les mêmes que ceux éclairant actuellement le village.

M. J.-P. Debluë répond que la question s'est posée mais remarque que le village est une entité en elle-même où il est important de garder une certaine harmonie. En dehors du village par contre, des nouveaux lampadaires esthétiques et efficaces sont installés.

Décision

La parole n'étant plus demandée, il est procédé au vote à mains levées.

Le préavis N° 35 concernant est accepté à l'unanimité.

10. PRÉAVIS MUNICIPAL N° 36/2011-2016 CONCERNANT UNE DEMANDE DE CRÉDIT D'ÉTUDE DE CHF 170'000.00, EN VUE DE LA RÉALISATION D'UN CHAUFFAGE À DISTANCE À PLAQUETTES FORESTIÈRES (CAD-BOIS) AU CENTRE DU VILLAGE DE FOUNEX

M. Schirato rappelle que ce projet date de 2009, du moment où le besoin du remplacement du chauffage à mazout de la grande salle s'était fait sentir. Il fait rapidement l'historique de l'évolution de ce projet et termine par la lecture des conclusions du préavis.

M. Vaucher lit les conclusions du rapport de la commission des finances.

Discussion

M. Baer s'interroge sur la capacité d'approvisionnement futur de l'ACPT pour toutes les communes faisant partie de cette association.

M. Schirato répond qu'il n'y a pas de soucis à ce faire car nous faisons partie de l'ACPT, ce qui nous garantit le même prix qu'aux communes qui possèdent des forêts. Ce projet nécessite par contre un investissement au sein de la « coopérative » de l'ACPT concernant le volume de bois. L'ACP de Trélex n'utilise actuellement pas la capacité totale de ses possibilités de production. Nous avons auprès de cette coopérative l'assurance de recevoir jusqu'à 3'000m³ de plaquettes. Nous sommes aussi en discussion avec ECO Terre Sainte qui devrait pouvoir nous fournir à l'avenir environ 1'000m³ de plaquettes, ce qui ferait un total de 4'000m³ de plaquettes de bois sèches. Mais le besoin du projet excède 6'000m³; afin de répondre à cette demande nous avons étudié la possibilité d'utiliser des plaquettes vertes qui ne sont pas exploitées actuellement par l'ACPT. L'étude sert à savoir quel est le potentiel du volume de bois à disposition pour cette nouvelle filière de plaquettes vertes.

M. Galletet remarque que cette investigation est onéreuse et il souhaite savoir s'il y a eu des offres comparatives.

M. Schirato signale qu'il n'y a pas tellement de choix sur le marché actuel. L'organisation plébiscitée est celle qui est en mesure de faire cette étude rapidement. Pour l'étude de faisabilité, trois entreprises ont été approchées et une seule avait répondu en proposant un prix et un délai raisonnables.

M. Baer se demande si l'étude de valorisation CO₂ doit être faite maintenant ou s'il ne serait pas mieux de la faire une fois ce projet avancé.

M. Schirato prie Messieurs Vallat et Bucciol de bien vouloir venir devant l'assemblée afin de répondre avec précision à cette question.

M. Bucciol, concernant la valorisation CO₂: la réglementation selon l'Office fédérale de l'environnement ne préconise que l'étude pour cette reconnaissance de crédit de réduction de CO₂ soit entreprise avant la réalisation du projet et dans le meilleur des cas durant la phase des études.

M. Jaquet remarque que dans le projet de la Piscine/Patinoire, le concept énergétique est intéressant dans le sens qu'il y est prévu un mix énergétique. Il se demande si la même philosophie est adoptée pour le projet de chauffage à distance afin de ne pas être entièrement dépendant du bois.

M. Schirato répond que l'avant-projet inclut la possibilité d'utiliser une partie de la chaleur qui sera fournie par des pompes à chaleur. Tous les concepts imaginés comportent un deuxième apport calorifique pour notamment produire de l'eau chaude en été. Les panneaux solaires et/ou photovoltaïques ainsi que les pompes à chaleur sont donc des alternatives qui font partie du cahier des charges des entreprises qui feront cette étude.

Décision

La parole n'étant plus demandée, il est procédé au vote à mains levées.

Le préavis N° 36 est accepté. (Abstentions : 2 Non : 0)

11) PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

Mme Blatter souhaite transmettre les remerciements de ces collègues concernant la nouvelle salle des maîtres qui est agréable et fonctionnelle.

M. Cintas remarque, concernant la sécurité sur le chemin des Prés Doraux, que ce tronçon est étroit. Sa configuration fait qu'il est difficile de différencier la chaussée et les bandes herbeuses. La nuit ou lors de conditions de météo difficile, et d'autant plus avec les piquets à neige dépourvus de catadioptrés, cet axe de plus en plus fréquenté posera des problèmes. Il souhaite savoir s'il est possible de faire une réflexion sur comment sécuriser l'usage de ce tronçon.

M. J.-P. Debluë prend bonne note de cette remarque et des mesures seront prises en fonction des possibilités.

M. Stern demande si un meilleur éclairage est prévu au niveau du passage piéton devant le parking de la salle communale.

M. J.-P. Debluë répond qu'il est en effet prévu de changer cet éclairage rapidement, le devis étant accepté.

M. Baer revient sur la démission de M. Mirabaud et souhaite savoir si la Municipalité a prévu quelque chose pour le remercier de ses 24 années de services.

M. F. Debluë répond que ceci n'est pas d'usage.

La parole n'étant plus demandée, Mme La Présidente souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année, clôt la séance et invite l'assemblée au repas.

La séance est clôturée à 20h30.

Founex, le 26 décembre 2013

La Présidente

La Secrétaire



Christa von Wattenwyler

Sandra Thuner